



**HAL**  
open science

**F1879 France, 1:100 000, 1879-1936, 587 feuilles,  
ministère de l'Intérieur, service vicinal**

Jean-Luc Arnaud

► **To cite this version:**

Jean-Luc Arnaud. F1879 France, 1:100 000, 1879-1936, 587 feuilles, ministère de l'Intérieur, service vicinal. Jean-Luc Arnaud. La carte de France – Histoire et techniques, Parenthèses, pp.212-215, 2022, 978-2-86364-330-3. halshs-03688130

**HAL Id: halshs-03688130**

**<https://shs.hal.science/halshs-03688130v1>**

Submitted on 26 Oct 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - ShareAlike 4.0 International License



**F1879. France, 1:100 000, 1879-1936,  
587 feuilles, ministère de l'Intérieur,  
service vicinal, Anthoine**

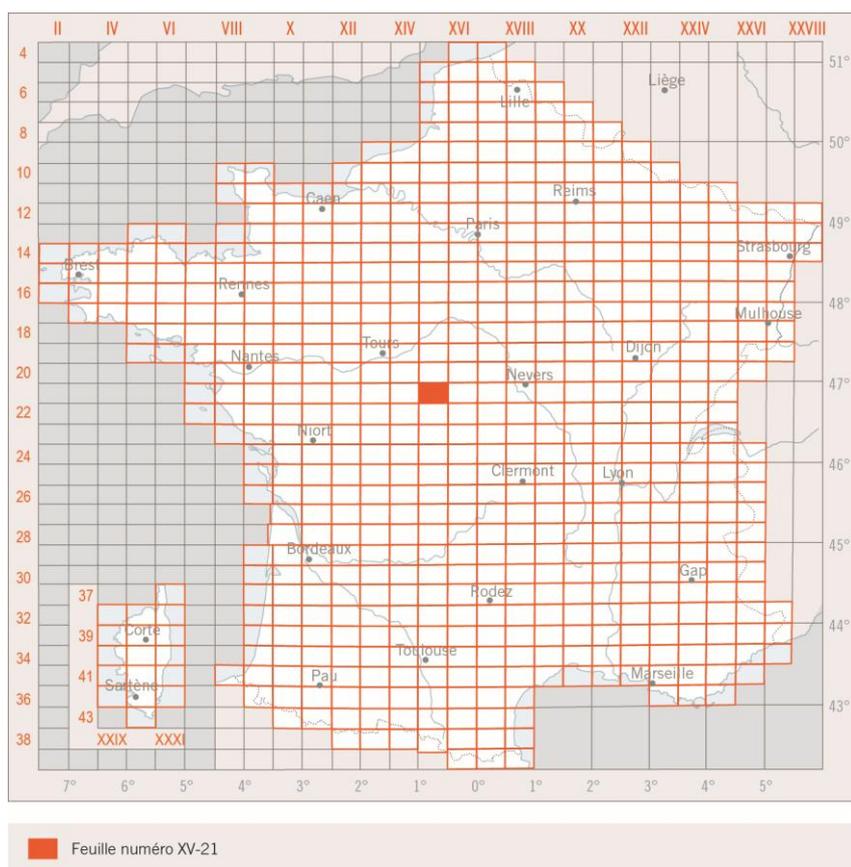
Jean-Luc Arnaud, « France, 1:100 000, 1879-1936, 587 feuilles, ministère de l'Intérieur, service vicinal, Anthoine », chapitre F1879 de *La carte de France, histoire et techniques*, Marseille, Parenthèses, 2022, p. 212-215.

À la fin des années 1870, la carte d'état-major à l'échelle 1:80 000 et ses dérivés ne correspondent pas aux besoins de plusieurs administrations. Son échelle de réduction – jugée trop grande – et la figuration du modelé du terrain par des hachures, qui charge fortement les documents et interdit d'y ajouter des informations complémentaires, constituent les principales sources de critiques adressées à cette carte pour les usages administratifs. Ainsi, en 1878, le Dépôt de la guerre étudie le projet d'une nouvelle carte de France destinée à satisfaire les besoins de toutes les administrations, civiles et militaires. Le commandant De la Noé, qui dirige la brigade topographique du Génie, propose alors de dresser une carte en couleurs dont les relevés détaillés seraient déclinés et publiés aux échelles 1:10 000, 1:50 000 et 1:100 000. Ce programme, qui aurait nécessité plusieurs dizaines d'années de travail, n'est pas suivi d'exécution<sup>1</sup>.

L'incapacité de l'armée à répondre aux besoins des autres ministères revêt alors une importance particulière dans l'histoire de la production cartographique française. Elle met fin à pratiquement un siècle d'hégémonie sur la production de cartes détaillées. Jusqu'alors, le Dépôt de la guerre disposait d'un monopole de fait sur cette production. Mais, à la fin des années 1870, alors que son prestige a été sérieusement entamé par la perte de l'Alsace et de la Moselle, deux ministères, celui de l'Intérieur et celui des Travaux publics, s'engagent dans la préparation de nouvelles cartes de l'ensemble du territoire national. Dressés à des échelles inférieures à celle de la carte d'état-major et imprimés en couleurs avec une figuration du relief par des courbes de niveau, ces documents correspondent mieux aux besoins des administrations concernées que la carte d'état-major.

---

<sup>1</sup> . *Le Service géographique de l'armée. Son histoire, son organisation, ses travaux*, Paris, Ministère de la Défense nationale et de la Guerre, 1938, p. 53.



F1879/a. Carte du service vicinal, 1:100 000, 1879-1936

La décision de dresser une carte civile à échelle moyenne et en couleurs de l'ensemble de la France métropolitaine est prise en 1878, par le ministre de l'Intérieur, sur la proposition d'Edouard Anthoine, Ingénieur-chef au ministère. Il s'agissait tout d'abord de préparer un document imprimé indiquant le classement administratif des voies de circulation<sup>2</sup>. Il est remarquable que la décision de dresser cette carte intervienne au moment où, pour sa part, le ministère des Travaux publics, alors placé sous l'égide de Charles de Freycinet, prépare le plan éponyme qui organise l'équipement du territoire national en canaux et en voies ferrées.

La nouvelle carte est préparée au sein du ministère de l'intérieur par un service particulier mis en place à cet effet ; il est dirigé par l'initiateur de la carte, E. Anthoine. Le canevas de la carte et sa planimétrie sont dressés à partir de versions imprimées de la carte d'état-major. Les rédacteurs exploitent aussi d'autres sources lorsque leur qualité est supérieure. Par exemple des travaux de Schrader, Wallon et Saint-Saud dont les levés de la chaîne des Pyrénées, effectués à l'aide de l'orographe mis au point par Schrader à partir de 1874, sont particulièrement détaillés<sup>3</sup>.

Pour leur part, les informations relatives au statut des routes sont compilées par les 5000 agents voyers locaux, qui dépendent alors du ministère de l'Intérieur. Cette documentation, rassemblée département par département, est ensuite transmise à l'administration

<sup>2</sup> . *Rapport pour 1922-1923*, p. 19.

<sup>3</sup> . Maury, Léon, *L'oeuvre scientifique du club alpin français (1874-1922)*, Paris, Club alpin français, 1936, p. 23-24.



F1879/b. Carte du service vicinal au 1:100 000, extrait exemplaire  
Extrait de la feuille n° vi-18, Vannes, Paris, librairie Hachette, 1911.

centrale par l'intermédiaire des préfetures. En référence à cette organisation, cette carte est parfois désignée *Carte du service vicinal*<sup>4</sup>.

Elle est imprimée en quatre couleurs : le rouge pour le nombre d'habitants de chaque commune et les voies de communication, avec un figuré qui varie en fonction de leur nature (douze catégories), le vert pour les zones boisées, le bleu pour l'hydrographie et le noir pour les autres indications. Le relief est figuré par un estompage réalisé au crayon lithographique et imprimé en gris. Les planches de couleurs ont d'abord été gravées sur pierre puis reportées sur cuivre par gravure chimique suivant un procédé développé par la maison Erhard. Pour sa part, la planche d'estompage est directement imprimée en lithographie. Cette mixité des procédés utilisés témoigne bien de la période considérée et de ses hésitations en ce qui concerne l'impression des documents cartographiques. On multiple les essais pour réduire les coûts de production et accroître le nombre de tirages par matrice. Les résultats ne sont pas toujours satisfaisants mais, au contraire des tentatives malheureuses des militaires avec la carte de Prudent [F1873] puis avec le prolongement de la carte au 1:320 000 [F1852\_04], celle du ministère de l'Intérieur, qui bénéficie de quelques mois d'expérience supplémentaires, se révèle à la hauteur des attentes.

Chaque feuille porte le titre générique *Carte de la France dressée par ordre du Ministre de l'Intérieur*, un titre particulier, correspondant à la localité la plus importante figurée dans son champ, et un numéro composé de deux parties, le numéro de la colonne (II à XXXI) puis le numéro de la ligne (4 à 43) où elle se trouve dans le tableau d'assemblage. Dans un format total de 45 par 56 centimètres, chaque feuille représente 0°15' de latitude par 0°30' de longitude, soit une surface utile moyenne de 28 par 45 kilomètres<sup>5</sup>. Une bande périphérique de 25 millimètres de largeur encadre la zone représentée, elle permet de prolonger la figuration cartographique de manière partielle pour assurer la continuité des éléments importants tels que les grandes voies de circulation ou les fleuves. Les longitudes sont exprimées à partir du méridien de Paris. Une légende de 55 postes est imprimée en marge inférieure de chaque feuille.

La publication débute en 1879. L'ensemble des 570 feuilles qui représentent la France continentale (sans l'Alsace et la Moselle), et les 17 feuilles de la Corse sont disponibles à partir de 1893. En 1920, l'Alsace et la Moselle sont ajoutées au périmètre par quinze nouvelles feuilles dont la publication s'achève au cours de l'année 1922. La production et la commercialisation de cette carte sont tout d'abord confiées à des entreprises privées. Les maisons parisiennes Erhard et Monroq se partagent la gravure et l'impression jusqu'en 1916. A partir de cette date, la fabrication est assurée par l'Institut cartographique de France qui correspond à l'ancienne maison Erhard. Pour sa part, la diffusion est concédée à la maison Hachette contre une redevance. La carte est alors distribuée soit à plat, soit sous forme pliée et encartée dans une couverture cartonnée de 16 par 10 cm. Pour chaque feuille, sur un fond rouge-sang, cette couverture indique son titre propre et les mentions de responsabilité.

Au début de l'année 1922, l'entretien et la production de la carte au 1:100 000 sont confiées au Service géographique de l'armée qui doit prendre ces activités en charge sans augmentation de son budget. Un nouveau contrat est alors signé avec la maison Hachette qui, en contrepartie de l'autorisation d'augmenter le prix de vente des tirages, prend à sa charge les frais de mises à jour des feuilles et de publication<sup>6</sup>. Sur cette base, le Service

---

<sup>4</sup> . *Rapport pour 1922-1923*, p. 20.

<sup>5</sup> . La grille d'assemblage de cette carte est sans rapport avec celle de la carte d'état-major.

<sup>6</sup> . *Rapport pour 1922-1923*, p. 19-23.



F1879/c. Carte du service vicinal au 1:100 000, feuille exemplaire

La figuration cartographique, de 28 x 40 cm, occupe moins de la moitié de la surface de chaque feuille mais cet exemple montre tout l'intérêt de la marge placée entre les deux cadres. – Feuille n° XXIV-36, *Toulon*, Paris, librairie Hachette, 1899, 45 x 57 cm.

géographique de l'armée assure la mise à jour de 70 à 100 feuilles par an jusqu'à la fin de l'année 1927. Ces travaux sont partiels, ils portent principalement sur les nouvelles lignes de chemin de fer et les chiffres de population<sup>7</sup>. A ce moment-là, le contrat avec Hachette est dénoncé par le Service géographique qui souhaite reprendre à son compte l'ensemble de la production de la carte au 1:100 000. A ce titre, il récupère les planches mères – quatre cuivres et une pierre par feuille. Elles sont utilisées pour effectuer des tirages en couleurs séparées mis à jour (pour le noir et le rouge seulement) avant d'être photographiés pour être reportés sur zinc puis imprimées. Vingt feuilles sont publiées sous cette forme au cours de l'année 1929<sup>8</sup>. La production devient ensuite assez faible, seulement 43 feuilles sont publiées au cours des six années suivantes<sup>9</sup>. Les deux dernières feuilles datent de janvier 1936<sup>10</sup>. Cette carte reste en service jusqu'au milieu des années 1950 lorsque l'IGN s'engage dans la publication d'une nouvelle carte à l'échelle 1:100 000 [F1954].

<sup>7</sup> . *Rapport pour 1924-1925*, p. 176 ; *Rapport pour 1926-1927*, p. 150.

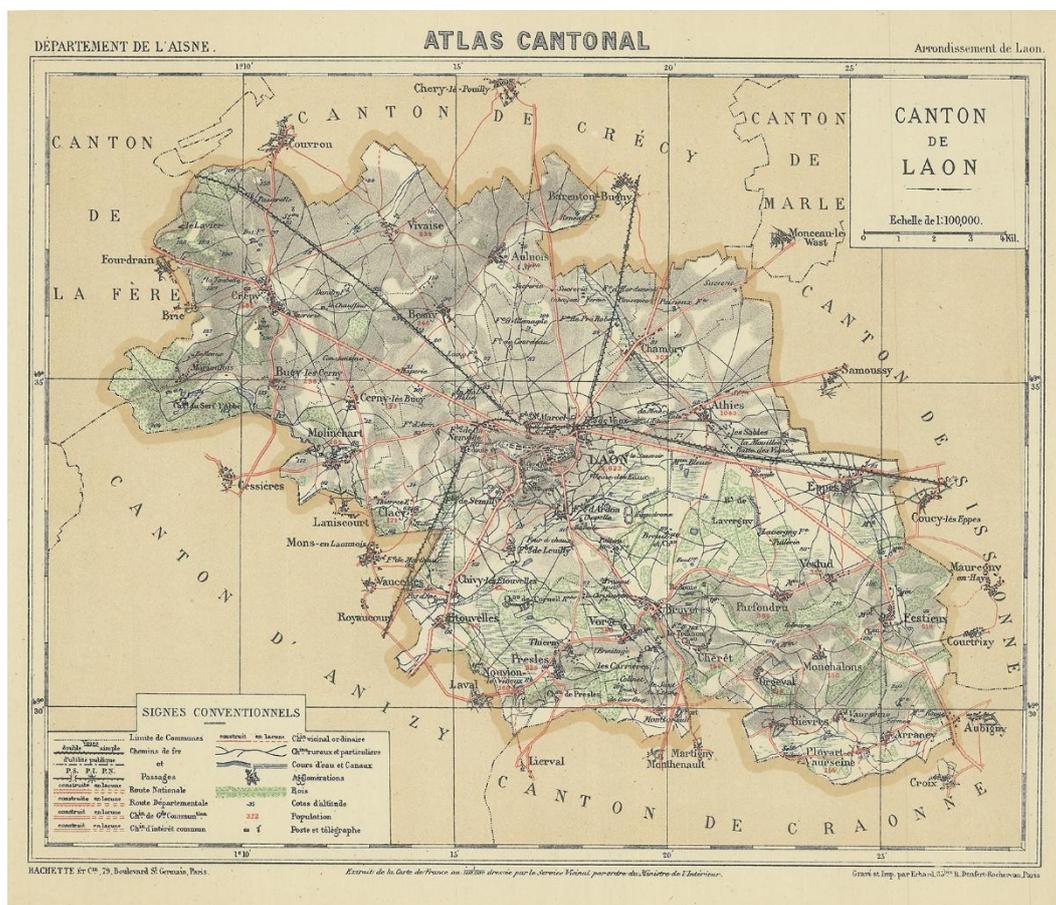
<sup>8</sup> . *Rapport pour 1928-1929*, p. 29 et 158.

<sup>9</sup> . *Rapport pour 1930-1931*, p. 135 ; *Rapport pour 1932-1933*, p. 163 ; *Rapport pour 1934-1935*, p. 104.

<sup>10</sup> . Berthaut, Henri-Marie Auguste, *La carte de France, 1750-1898, étude historique*, Paris, Service géographique de l'armée, 1898, tome 2, p. 251.

## Dérivé

### F1879\_01. Aisne et Meuse, atlas des cantons par département, vers 1880 – vers 1910



F1879\_01/a. Département de l'Aisne au 1:100 000, feuille exemplaire  
Feuille *Canton de Laon*, Paris, Hachette et Cie, s.d., 26 x 32 cm.

A partir de la fin des années 1860, les services départementaux des Ponts et Chaussées et des chemins vicinaux s'engagent dans la préparation et la publication d'atlas départementaux découpés par cantons. Ces atlas sont dressés localement, avec le soutien de subventions particulières attribuées par les conseils généraux. Ils constituent ainsi un ensemble assez disparate quant à leur facture, leur échelle et les sources mobilisées. De manière générale, l'échelle de ces publications varie entre le 1:30 000 et le 1:50 000. Cependant, à partir du début des années 1880, les atlas de quelques départements sont dressés à partir de la carte au 1:100 000 publiée par le ministère de l'Intérieur.

Les feuilles correspondantes sont dressées par assemblages de la carte régulière de manière à placer le périmètre de chaque canton au centre de la composition. Ces feuilles, de 22 par 28 centimètres utiles, portent la mention *Extrait de la carte de France au 1:100.000 dressée par le Service Vicinal par ordre du Ministère de l'Intérieur*. Elles sont gravées, imprimées et publiées par les mêmes établissements que la carte régulière : Erhard et Hachette. Elles sont de même facture générale et les couleurs sont distribuées de la même manière. L'estompage qui figure le modelé du terrain est cependant plus granuleux et la

toponymie fortement allégée. On a repéré cette carte pour deux départements seulement, l'Aisne et la Meuse, les feuilles ne portent pas de date.



Chapitre précédent

Chapitre suivant

### Sommaire

**F1873. France, 1:500 000, 1873-1944, 15 puis 60  
feuilles, Prudent**

**F1880. France, 1:200 000, 1888-1969, 81 puis 86  
feuilles**

**Annexes**

Les reproductions qui ne portent pas de mention d'origine particulière proviennent de l'Institut national de l'information géographique et forestière.

Ce texte et les dessins de l'auteur sont sous licence creative common : Attribution – ShareAlike 4.0. (CC-BY-SA).